

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Vancouver-Sud.

M. Clark: Son silence est éloquent.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à . . .

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à la question?

Des voix: Oh, oh!

● (1132)

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai fait ce que je fais souvent lorsqu'il est évident qu'une question n'est pas recevable, j'ai accordé la parole à un autre interrogateur. Dans un sens, ce n'est pas contraire à la justice, parce qu'en certaines occasions où l'interrogé semble désirer donner la réponse, je n'autorise pas cette réponse parce que la question n'était pas recevable. Il convient que j'en donne au moins la raison. Il est évident que la question qui vient d'être posée n'était pas recevable parce qu'elle ouvrait une controverse.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LE BOYCOTTAGE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL**

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce sur le long retard à présenter le rapport de la politique gouvernementale en matière de boycottages économiques internationaux, le deuxième rapport semi-annuel qui, d'après le premier, devait venir en mars de cette année.

J'aimerais savoir du ministre si le retard à présenter ce rapport vient de ce que le gouvernement a voulu modifier ou réexaminer sa politique.

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en réponse à cette question j'aimerais dire en outre que le budget n'a certainement pas vendu l'Alberta.

Une voix: Mais vous, vous l'êtes.

Une voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question-là n'était pas recevable, donc le ministre ne doit répondre qu'à celle qui l'est.

M. Horner: L'Alberta bénéficie grandement des mesures fiscales annoncées au budget. Au sujet des clauses du boycottage arabe invoquées par le député, je présenterai un rapport très bientôt. Le retard, si l'on peut parler ainsi, vient de ce que le cabinet cherche à clarifier la situation à l'égard de toutes les entreprises canadiennes au Canada.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, puis-je dire au ministre, par votre intermédiaire, que selon ce qu'on apprend de certains fonctionnaires, ce retard pourrait durer peut-être encore deux

mois. Le ministre veut-il nous donner l'assurance que les choses ne tarderont pas aussi longtemps, et peut-il nous donner une idée de la date où nous aurons ce rapport, et éventuellement l'annonce d'un changement de politique?

M. Horner: J'ai toute confiance, monsieur l'Orateur, que je pourrai déposer le rapport la semaine prochaine.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN**L'ÉCRASEMENT D'UN AVION À CRANBROOK (C.-B.)—LA TRANSCRIPTION DES ENREGISTREMENTS DE LA PWA**

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et a trait au nouvel intérêt que suscite l'écrasement d'un avion à Cranbrook, Colombie-Britannique. Le ministre est-il d'accord avec le fonctionnaire du ministère des Transports qui a affirmé qu'un autre mois sera nécessaire pour terminer la transcription des enregistrements récupérés de l'avion à réaction de la compagnie Pacific Western Airlines qui s'est écrasé à Cranbrook et, le cas échéant, comment le ministre a-t-il l'intention de respecter la date limite du 23 mai fixée par le coroner pour la présentation de ces enregistrements?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le ministère n'a aucune difficulté à acquiescer à la demande des enregistrements. Nous avons en fait pensé que c'était le genre de preuve que le coroner pourrait aimer avoir s'il considère que le contenu des enregistrements est important. Le problème du ministère est que l'analyse des enregistrements est une tâche très difficile parce qu'il faut identifier les voix et de nombreux messages qui peuvent se trouver sur le même ruban et ce travail, qui est un travail d'expert hautement technique, nécessitera effectivement un certain temps avant d'être terminé.

Autrement dit, notre position est essentiellement que nous pouvons remettre ce que nous avons au coroner, mais, manifestement, pas ce que nous n'avons pas parce que les experts n'ont pas encore terminé leur travail.

M. Johnston: Je me demande alors si le ministre et le ministère ont eu la même facilité à porter le matériel et le personnel d'incendie et de sauvetage au niveau prévu dans les règlements du ministère aux aéroports comme Cranbrook et à d'autres dans cette catégorie au pays?

M. Lang: En fait, il y a eu beaucoup de confusion dans les comptes rendus de la presse au sujet de bien des choses se rapportant à l'incident de Cranbrook, mais dans ce cas-ci aussi, on a confondu, d'une part, les normes que le ministère applique comme condition d'utilisation d'un aéroport—et, règle générale, ces normes sont respectées—et, d'autre part, certaines normes qui sont beaucoup plus élevées que celles qu'a recommandé d'adopter l'OACI et qui ne l'ont pas encore été comme normes au Canada et dans bien d'autres pays.